



# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Le Département lance son cadastre solaire

12 OCTOBRE 2022

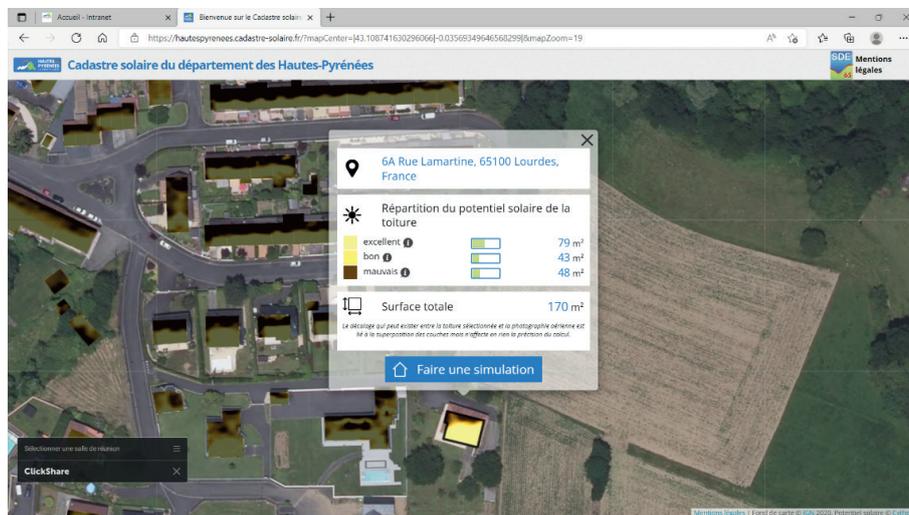
## LE CADASTRE SOLAIRE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le cadastre solaire est un nouvel outil numérique lancé par le Département, en lien avec l'Etat, le SDE 65, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées. Il a vocation à faciliter le déploiement de panneaux solaires dans les Hautes-Pyrénées.

Accessible en ligne, le cadastre permet d'évaluer le potentiel de production d'énergie photovoltaïque d'une toiture grâce à des vues aériennes. Il permet également de bénéficier d'informations techniques et économique ainsi que d'un accompagnement personnalisé : surface, puissance installable, production annuelle, retour sur investissement.

Entièrement gratuit, ce service est ouvert aux particuliers mais également aux entreprises privées et aux collectivités locales.

Le cadastre solaire est disponible à l'adresse : [hautespyrenees.cadastre-solaire.fr/](https://hautespyrenees.cadastre-solaire.fr/)



## J'AI BESOIN D'INFORMATIONS POUR INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES, À QUI DOIS-JE M'ADRESSER ?

**Je suis un particulier :** Guichet Renov'Occitanie Hautes-Pyrénées  
05 31 74 36 65  
[Formulaire en ligne sur hautespyrenees.fr](#)

**Je suis une collectivité locale :** Syndicat Départemental de l'Energie (SDE 65)  
Ambroise CLAVERIE - 06 33 40 04 11  
[a.claverie@sde65.fr](mailto:a.claverie@sde65.fr)

**Je suis une entreprise :** Chambre de Commerce et de l'Industrie de Tarbes  
et des Hautes-Pyrénées (CCI 65)  
Emilie GANDARIAS - 05 62 51 88 92  
[emilie.gandarias@tarbes.cci.fr](mailto:emilie.gandarias@tarbes.cci.fr)

ou

Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
des Hautes-Pyrénées (CMA 65)  
Michel BUTTMANN - 05 62 56 60 77  
[m.buttman@cma65.fr](mailto:m.buttman@cma65.fr)

## LE DÉPARTEMENT, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le mercredi 12 octobre, le Département des Hautes-Pyrénées et ses partenaires ont organisé une réunion d'information destinée aux collectivités locales. **L'objectif de cette réunion est de sensibiliser les acteurs publics des Hautes-Pyrénées aux enjeux de la transition énergétique en encourageant notamment le développement des sources d'énergie solaire.**

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la Stratégie départementale de développement des énergies renouvelables adoptée en 2018 par l'Assemblée départementale mobilisant des partenaires publics et privés. Cette stratégie prévoit notamment la mise en œuvre d'un cadastre solaire départemental.

### Les actions mises en place pour développer la filière de l'énergie solaire :

- création de la Société d'économie mixte (SEM) « Ha-Py Énergies » par le SDE 65 en lien avec le Département des Hautes-Pyrénées et la société CAP-GEN pour investir dans des projets de production d'énergie renouvelable ;
- étude sur le patrimoine du Département pour identifier les bâtiments éligibles à l'installation de panneaux photovoltaïques (autoconsommation et revente). 6 collèges publics gérés par le Département seront équipés d'ici 2024.
- réalisation par les services de l'Etat d'un guide d'intégration de panneaux solaires sur les bâtiments ;
- organisation de réunions pour accompagner et sensibiliser les artisans aux opportunités de développement de la filière solaire ;
- installation d'un groupe de travail sur le développement de l'énergie solaire animé par le Département en partenariat avec l'Etat, le SDE 65, la CCI 65 et la CMA 65.

### La SEM « Ha-Py Énergies »

Créée par le Syndicat départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées (SDE 65) en 2020, la SEM « Ha-Py Énergies » est une société d'économie mixte permettant d'investir massivement dans des projets de production d'énergies renouvelables : solaire, hydraulique, méthanisation, hydrogène...

La SEM « Ha-Py Énergies » est dotée à ce jour d'un capital social de 2 M€. En 2021, le Département des Hautes Pyrénées rejoint la structure à hauteur de 25%. Présent dès la création de la SEM, le Crédit Agricole Pyrénées-Gascogne constitue le troisième actionnaire, à hauteur de 15%. D'ici la fin de l'année 2022, le capital de la SEM sera porté à 4,27 M€ et intégrera un nouvel actionnaire : la Caisse des Dépôts et Consignations.

Depuis le lancement de la SEM « Ha-Py Énergies », 5 projets d'exploitation ont vu le jour à Rabastens-de-Bigorre, Orleix, Gerde et Soulom.